

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mercredi 26 septembre 2018 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 18/09/2018

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Daniel Cottin, Ronan Maray, Véronique Parois, Prosper Amossé, Jeannick Boyère, Philippe Mahé, Sylvie Ollivier, Anita Cussonneau, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin et Christine Gicquel.

PROCURATION : Marie-Thérèse Panhéleux a donné procuration à Yvon Mahé
Dominique Léon a donné procuration à Philippe Mahé
Brigitte Louarn a donné procuration à Véronique Parois
Stéphanie Cornet a donné procuration à Cécile Marchand

SECRETAIRE DE SÉANCE : Ronan Maray

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 Juillet 2018 :

Vote favorable à l'unanimité.

2- Signature du marché Cheminement doux Rue de la Mairie :

Rapporteur Daniel Cottin

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise Lemée pour un montant de 42 899.36 € HT, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote à l'unanimité

3- Signature du marché Centre Bourg phase 2:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire à signer le marché avec le cabinet Gautier Guilloux Architectes pour un montant de 30 625 € HT avec l'option OPC pour un montant de 3 400 €HT, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier

Vote à la majorité (15 pour et 4 contre : Christiane Monvoisin, Christine Gicquel, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon)

4- Futurs Logements sociaux du CCAS : emprunt:

Rapporteur : Cécile Marchand

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire, Président du CCAS, à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de deux lignes de Prêt pour un montant total de **210 000 €** et autorise M. Yvon Mahé, Maire et Président du CCAS, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Vote à l'unanimité

5- Redon Agglomération : Fonds de concours:

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès de Redon Agglomération, le fonds de concours de fonctionnement, pour l'année 2018, portant sur l'entretien de la voirie communale, pour un montant de 49 800 €, et de donner mandat au Maire pour la signature de la convention correspondante.

Vote à l'unanimité

6- Redon Agglomération : Fonds de concours:

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré de solliciter auprès de Redon Agglomération, le fonds de concours investissement Aide à la voirie communale pour un montant de 20 800 € et de donner pouvoir au Maire pour la signature de la convention correspondante.

Vote à l'unanimité

7- Redon Agglomération : Fonds de concours:

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de solliciter auprès de Redon Agglomération, le fonds de concours investissement pour les travaux de changement des menuiseries extérieures de la Mairie pour un montant de 10 965.71 €, et de donner pouvoir au Maire pour la signature de la convention correspondante.

Vote à l'unanimité

8- Redon Agglomération : Fonds de concours:

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à de solliciter auprès de Redon Agglomération, le fonds de concours investissement pour les travaux d'aménagement « cheminement doux » et de l'éclairage de la rue de la Mairie pour un montant de 26 157.58 €, et de donner pouvoir au Maire pour la signature de la convention correspondante.

Vote à l'unanimité

9- SPL : Subventions d'exploitations 2018:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les montants et modalités de versements des subventions d'exploitation 2018 proposés par la SPL :

Montants et modalités de versements des Subventions d'Exploitations 2018	Fégréac	
	Enfance & Jeunesse	Accueil des Jeunes périodes scolaires
	38 897,50 €	35 784,43 €
1er acompte : versé - 15 avril 2018 sur la base de 2017	15 559,00 €	8 940,67 €
2ème acompte : 50% du reste à verser - 15 juin 2018	11 669,25 €	13 421,88 €
3ème acompte : Solde au 15 décembre 2018	11 669,25 €	13 421,88 €

Vote à l'unanimité

10- SPL : Tarifs des Mercredis Educatifs:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, d'approuver les tarifs « Mercredi Educatif » tels que proposés ci-dessus par la SPL :

		QF1 inf. à 380	QF2 381 à 500	QF3 501 à 680	QF4 681 à 760	QF5 761 à 900	QF6 sup. à 901	HORS SPL
Mercredi périscolaire (par tranche de 30 minutes)	Déjà existant	0,72 €	0,79 €	0,87 €	0,95 €	1,03 €	1,13 €	1,34 €
Mercredi Loisirs avec repas (après-midi : 11h45 - 18h00)		7,31 €	7,73 €	8,18 €	8,67 €	9,21 €	9,82 €	10,83 €
Mercredi Educatif avec repas (Journée : 8h45 - 18h00)	Nouveau - à voter	10,89 €	12,45 €	14,00 €	15,56 €	17,11 €	18,67 €	21,16 €

Et demande que son application soit effective dès la rentrée de septembre 2018

Vote à l'unanimité

11- Mission d'assistance à la mise en œuvre du RGPD : conventionnement avec le CDG35:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, approuve la désignation du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine comme Délégué à la Protection des Données, approuve les termes de la convention d'adhésion au service du délégué à la Protection des Données du CDG35, et autorise le Maire à signer cette convention et tous documents nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Vote à l'unanimité

12- Rapport annuel sur l'eau:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, prend acte du rapport annuel du délégataire Atlantique'Eau pour l'année 2017 et indique que ce rapport est consultable en Mairie.

13- Compte-rendu de commissions et délégations:

Décisions du Maire :

Décision n°2018-03 relative au marché Requalification d'espaces culturels- Avenant lot 3 charpente et bardage

Décision n°2018-04 relative au marché Requalification d'espaces culturels- Avenant lot 3 charpente et bardage

Décision n°2018-05 au marché Requalification d'espaces culturels- Avenant lot 5 menuiseries extérieures

Commission culture :

Concert Vendredi dernier : présence d'environ 40 personnes.

Samedi 29 septembre : l'improvisation musicale se fera à la Carrière au même moment que le Salon.

L'atelier d'écriture prévu le dimanche est reporté ultérieurement.

Commission environnement:

Fégréac étant une commune référencée 0 déchet, Redon Agglomération est venu faire le bilan, et discuter de la mise en place des nouveaux bacs, de la redevance incitative. Dans la prochaine réunion de calendrier des associations, Redon Agglomération sera présent afin de discuter du tri avec les associations.

Commission opportunité d'une salle polyvalente :

La commission extra-municipale continue son travail sur l'opportunité ou non d'une salle polyvalente avec l'intégralité des membres.

Informations diverses :

-L'IAV n'existe plus et est désormais remplacé depuis le 21/09/18 par l'EPTB Vilaine. La présidente est Mme Michelot Solene. Les 2 délégués pour Redon Agglomération sont M. Mary et M. Mahé.

-La rentrée scolaire : il y a eu une fermeture de classe à l'école publique.

-Un guide du tri va être envoyé à chaque famille pour expliquer l'installation des nouveaux bacs, la redevance incitative et l'évolution du tri. Un guide différent sera envoyé aux entreprises.

Le Maire clôt le conseil à 21h35

Le Maire / Yvon MAHE

Prochain conseil municipal: 30/10/2018 à 20h00

